

# Bachelier : technologue de laboratoire médical option : chimie clinique

**HELHa Campus Montignies** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-montignies-biomed@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE BM 110 Sensibilisation au métier y compris hygiène hospitalière |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code   | PABM1B10  | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc   | 1B  | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS   | 1 C   | Volume horaire  | 12 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE         | <b>Manuel CONSTANT</b> (manuel.constant@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération   | 10  |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification              | bachelier / niveau 6 du CFC                       |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                              | Français  |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette UE sensibilisera l'étudiant à l'importance de hygiène dans les hopitaux et laboratoires (hygiène hospitalière), la sécurité dans les laboratoires et la gestion des déchets. L'accent sera également mis sur la problématique des infections nosocomiales. Une visite permettra, si elle peut être organisée, à l'étudiant de se rendre compte comment le laboratoire de biologie médicale gère ces problématiques.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
  - 2.3 Respecter la législation et les réglementations
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
  - 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

### Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant :

- définira les termes propres à l'hygiène hospitalière et à la microbiologie
- expliquera les moyens de lutte contre l'infection nosocomiale: stérilisation, désinfection, hygiène des mains, gestions des déchets, antibiothérapie,....
- expliquera les concepts d'infection et infection nosocomiale
- connaîtra les sigles de sécurité utilisés en laboratoire, identifiera les risques/dangers connaîtra les précautions requises ( standards, complémentaires) et sera en mesure de les appliquer si nécessaire
- connaîtra les différentes classes de déchets et leurs méthodes de collecte et de traitement.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PABM1B10A Sensibilisation au métier y compris hygiène hospitalière

12 h / 1 C

#### Contenu

partie I : biosécurité : la sécurité dans les laboratoires (sigles, signification, risques, comportement et précautions)

partie II: cours d'hygiène hospitalière

partie III : visite(s) de laboratoire

#### Démarches d'apprentissage

cours magistral (diaporamas accessibles sur la plateforme d'enseignement)

documentaire(s)

vidéo : " chimie-physique-biologie : la prévention des risques au laboratoire" à visionner en autonomie

visite(s) de laboratoires axée(s) sur la sécurité, l'hygiène et la gestion des déchets

#### Dispositifs d'aide à la réussite

- focus explicite sur les éléments capitaux durant les présentations magistrales

- lors de la visite de laboratoire, l'étudiant veillera à prendre des notes sur la manière dont les 3 axes (hygiène, sécurité, déchets) sont traités dans les laboratoires.

- disponibilité de l'enseignant sur rendez-vous

#### Sources et références

-S.Girot, H. Gomila, M. Le Heurt, I Pividori, "hygiène", nouveaux cahiers de l'infirmière, 3ème édition, Elsevier-Masson, 2007

-I Pividori, C. Le Heurt, infection et hygiène, cahiers des sciences infirmières, Elsevier-Masson, 2011

-Haxhe JJ, Zumofen, , notions d'hygiène hospitalière, faculté de médecine, UCL, 2002

[www.md.ucl.ac.be/didac/hosp/cours](http://www.md.ucl.ac.be/didac/hosp/cours)

-W Vidal, A JAnicki, N Moreau, Infectiologie et hygiène, collection Référence IFSI, Vuibert, 2013

la liste complète des ouvrages et sites internet est disponible dans le syllabus de cours

- vidéo " chimie, physique, biologie : la prévention des risques au laboratoire", Formaconcept, 2015.

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports : syllabus et diaporamas disponibles sur ConnectED

vidéos : liens disponibles sur ConnectEd

### 4. Modalités d'évaluation

#### Principe

Q1 : évaluation écrite portant sur le cours d'hygiène hospitalière et la biosécurité (85%);

Si une interrogation peut être organisée en présentiel, elle portera sur la partie I ( biosécurité , y compris la vidéo sur la prévention des risques au laboratoire). Si l'étudiant obtient une cote > ou égale à 14/20 , un bonus de 1 point sur la cote finale sera attribué.

Q2: évaluation écrite portant sur la visite de laboratoire (non récupérable) (15%)

Q3: examen écrit portant sur la biosécurité et le cours d'hygiène hospitalière (90%). Le point bonus éventuellement obtenu au Q1 n'est pas conservé. Par contre, La cote de l'évaluation de la visite de laboratoire, non récupérable de Q2 à Q3 est reportée (10%)

L'évaluation écrite (Q1) et L'évaluation de la visite (Q2) peuvent être organisées en dehors des sessions respectives.

## Pondérations

|                        | Q1        |    | Q2        |    | Q3        |     |
|------------------------|-----------|----|-----------|----|-----------|-----|
|                        | Modalités | %  | Modalités | %  | Modalités | %   |
| production journalière | Int       |    | Int       |    |           |     |
| Période d'évaluation   | Eve       | 85 | Exe       | 15 | Exe       | 100 |

Int = Interrogation(s), Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

## Dispositions complémentaires

L'étudiant est soumis au RGE, au ROI et aux règlements spécifiques des laboratoires.

La visite de laboratoire est obligatoire et ne pourra pas être réorganisée à d'autres dates que celles prévues (horaire annoncé durant le Q2). En cas d'absence justifiée (CM), l'étudiant devra prendre contact rapidement avec le professeur pour participer à une visite organisée avec un autre groupe si possible. S'il ne peut pas participer à une autre visite, la note de 0 sera attribuée à cette partie, même si initialement il y avait un CM. EN Q3, la non participation à la visite entraînera d'office un 0 pour cette partie qui est non récupérable de Q2 à Q3

NB: si les conditions sanitaires ne permettent pas la visite de laboratoire au Q2, la cote finale sera recalculée sur base des points de l'évaluation du Q1 portés à 100%

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).